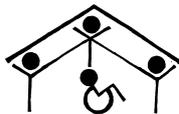


MAIN FORTE



1, Square du 19 mars 1962
22300 CAOENNEC
02 96 35 93 33 /06 80 25 00 72



Ministère
des affaires sociales
du travail
et de la solidarité

Compte-rendu de l'assemblée générale du 20 juin 2009

1 / Inauguration de la séance- Le président remercie les personnes présentes de leur venue et déclare ouverte l'assemblée générale

2 / Personnes excusées

Mme Sophie BURLLOT-TUAL, direction de la Solidarité pour l'Autonomie, Conseil Général des Côtes d'Armor,

Mme Claudine FEJEAN, Conseillère municipale de Lannion chargée des affaires sociales, vice-présidente de Lannion Trégor Agglomération,

M. Thierry Le BELLEC, chargé des établissements pour personnes handicapées au Conseil Général des Côtes d'Armor,

M. Claudy LEBRETON, Président du Conseil Général des Côtes d'Armor,

M. Joël LEJEUNE, Président de Lannion Trégor Agglomération,

M. Christian MARQUET, Maire de Lannion

M. Denis MER, Maire adjoint, Vice Président du Conseil Général des Côtes d'Armor

3/ Rapport moral et d'activités

Introduction

Le Président rappelle que l'objectif premier de « Main Forte » est de proposer à six jeunes adultes handicapés :

-Un habitat regroupé comprenant 2 X 3 T2 à usage individuel accompagné d'un ou deux espaces communs à usage collectif . Ces T2 de 55 m2 sont conçus de façon à faciliter la circulation des Fauteuils roulant électriques. L'espace collectif permet la prise de repas en commun, les réunions de tout type et facilite le travail des tierces personnes. Les T2 sont loués par un bailleur social (l'office HLM Côtes d'Armor Habitat) directement aux personnes handicapées.

-L'accompagnement par des tierces-personnes. Celles-ci appartiennent à un service prestataire.

-La possibilité d'accès aux activités et aux équipements de leur choix. Cette exigence nécessite l'implantation du projet à immédiate proximité du centre-ville de Lannion.

-La possibilité de réaliser des activités de jardinage.

A Caen (Calvados) la Fédération Autonomie Habitat a réalisé ce type de projet et l'a appelé « Ti Hameau ». Une vidéo présentant cette réalisation est projetée. Elle illustre la philosophie et l'organisation souhaitée par « Main Forte ».

L'un des jeunes futurs locataires présents demande quand le projet sera réalisé à Lannion. « Le plus tôt possible » lui répond le Président.

La recherche d'un site d'implantation

Le travail en cours de l'association depuis un an est de: repérer, et obtenir l'implantation de six logements sociaux sur un ou des sites d'implantation adaptés répondant au cahier des charges :

-facilités d'usage des équipements collectifs et des activités,

-possibilités de réaliser l'activité jardinage / élevage familial.

L'association a mené de nombreuses recherches sur Lannion, du repérage, des propositions à la Municipalité de terrains non utilisés, nous avons sollicité les agents immobiliers, etc.

Deux situations possibles

Deux options sont envisagées

Un terrain proche du centre-ville de Lannion sur la commune de Ploubezre

1)-Situation

Ce terrain est situé à proximité du camping des deux rives, presque en bordure du Léguer (en face de la passerelle qui permet de passer de la partie du camping qui est sur la rive droite à celle qui se trouve sur la rive gauche).

2)-Avantages

-Proximité du centre-ville, de ces commerces et de ses équipements : gare, médiathèque, supermarché, piscine, etc...

-Proximité de la campagne : facilité de promenade, facilité pour l'implantation du jardin et de l'élevage familial.

-Cadre rural (champ, rivière, etc.)

3)-Inconvénients

-Nécessité d'un aménagement routier pour sécuriser l'accès,

-Complexité des modalités d'acquisition : propriétaire privé, coût au M2 trop élevé, exigence de révision du PLU pour permettre la construction, incertitude sur le financeur.

4)-Appuis

-Lannion Trégor Agglomération accompagne Main-Forte dans cette démarche mais on ne sait toujours pas très bien qui pourrait être l'acheteur du terrain.

5)-Freins

-Côtes d'Armor Habitat n'a toujours pas réalisé l'étude de faisabilité permettant de démarre les négociations.

L'intégration du projet Main-Forte dans un programme d'habitat social au centre de Lannion (espace du Forlac'h)

1)-Situation

Cela se situerait à l'emplacement de l'ancien terrain de football du centre de Lannion.

Ce site est concerné par un projet immobilier (100 logements dont 50% d'habitat social géré par l'office HLM). Le projet Main Forte s'y intégrerait en occupant une partie des espaces des rez-de-chaussée.

2)-Avantages

-Proximité du Centre-Ville, de ses commerces et de ses équipements : gare, médiathèque, supermarché, piscine, etc...

-Accessibilité totale de l'ensemble du quartier va se faire,

-Insertion dans un voisinage urbain dense (beaucoup de voisins),

-Participation à la naissance d'un nouveau quartier,

-Rapidité de réalisation.

3)-Inconvénients :

-Obligation de réduire l'espace dédié au jardinage,

-Quasi impossibilité de l'élevage sur place,

-Obligation d'étudier l'accessibilité externe au quartier,

-Obligation de rechercher un espace de jardinage et d'élevage annexe.

4)-Appuis

-La municipalité de Lannion, Lannion Trégor Agglomération et le Conseil Général sont favorables à cette solution et vont y travailler avec Côtes d'Armor Habitat le bailleur social. La municipalité de Lannion propose à l'association de participer à la commission « accessibilité »

5)-Freins

-L'interrogation sur la capacité de Côtes d'Armor Habitat de s'adapter aux besoins de Main-Forte et de revoir les plans d'aménagement intérieurs de ses bâtiments demeure.

Le travail auprès des institutions partenaires (situation institutionnelle)

L'année écoulée comme l'année précédente fut une année aux rencontres multiples. Ces rencontres se sont faites dans le paysage institutionnel suivant :

-L'appui de LTA et de son Président a été réel depuis presque un an et nous aide dans nos relations avec la municipalité de Lannion.

-La Municipalité de Lannion nous accompagne désormais pour l'implantation du projet sur le site du Forlac'h.

-Le Conseil Général, s'est enfin saisi du dossier de façon dynamique en la personne de deux de ses vices-présidentes (Mme Annie LE HOUEROU, Présidente de la commission solidarité et Mme Marie-Thérèse CLERET, Présidente de la commission autonomie). Une réunion de travail va être organisée début septembre pour s'accorder sur les modalités précises du projet et répondre à plusieurs questions :

-Quelle surface et quelle situation exacte pour la pièce commune ?

-Quel financement pour cette partie « non privative » ? et qui en assumera la location ?

-Quelle place pour accueillir l'assistance de nuit ?

-Quelles modalités de mutualisation ?

-Quelle fonction pour l'association dans l'organisation administrative de l'habitat ?

Main-Forte vient de faire part officiellement à l'ensemble des interlocuteurs et, en particulier, à Côtes d'Armor Habitat de son intérêt pour prendre part au projet immobilier Forlac'h.

L'évaluation des besoins en aide humaine

Les futurs locataires ont passé une journée à l'APF dans le but de commencer à définir les besoins individuels de chacun en termes de dotation horaire d'aide à la personne.

Tous les jeunes étaient présents. Ils ont défini avec l'aide de Marie Le Jean du Service de Vie Social et des ergothérapeutes de l'Association des Paralysés de France, leurs besoins individuels en aide humaine. Marie Le Jean a ainsi pu repérer les possibilités de mutualisation des aides. L'ensemble des besoins nécessitera l'intervention de 13 salariés à temps plein.

Le démarrage de la formation

Le passage d'une vie en institution ou d'une vie familiale à une vie plus indépendante, plus autonome ne se fait pas par enchantement.

Afin d'accompagner les six jeunes qui se sont déclarés intéressés par le projet, l'association leur a proposé de suivre des activités de formation / sensibilisation.

Cette formation animée par Stéphanie RIDEL a aussi pour objectif de forger la réalité du groupe et de repérer les éventuelles difficultés ou même impossibilités à s'intégrer dans un tel projet.

Il s'agit d'éviter que tel ou tel jeune pour cause d'inadaptation quitte le projet 15 jours ou 2 mois après avoir intégré son logement.

L'association « Main Forte » a donc demandé à chaque jeune de s'engager formellement dans cette formation.

Trois sessions de la formation se sont déroulées. Stéphanie Ridel les présente.

L'action de formation auprès de 6 jeunes consiste en une mise en situation in vivo au coeur de la ville qui sera bientôt la leur. Chaque rencontre est l'occasion pour chacun de remplir une tâche et de travailler sur les capacités à la fois cognitives et émotionnelles que sollicite cette tâche. A première vue, on pourrait considérer ce dispositif comme simplement anecdotique. En réalité, il engage un apprentissage complexe – déjà initié depuis longtemps – et vise à solidifier plusieurs strates dans le développement de soi.

L'approche peut s'explicitier en s'appuyant sur la pyramide des besoins dite pyramide de Maslow.

Les besoins fondamentaux : comment est gérée une envie de boire ou d'aller aux toilettes. Comment apprend-on à anticiper ? Les besoins fondamentaux sont par définition les premiers à devoir faire l'objet d'un apprentissage tant leur non satisfaction peut entraver le bon déroulement des tâches à accomplir.

Les besoins de sécurité : stress et stress racket. Mettre les émotions au bon endroit. Participer à conforter et faire grandir une vision adulte du réel tant il est vrai que le stress et l'angoisse génèrent une vision perturbée de la réalité. Donner à voir la vraie nature de l'obstacle à franchir, réfléchir in situ avec les jeunes aux options de résolution qui s'offrent, donner la permission d'avoir peur mais aussi de réussir.

Il semble important que ces sous-groupes ne soient pas toujours déterminés à partir d'affinités électives. Il ne peut que les jeunes soient accompagnés dans l'avenir par des personnes non choisies. Ces groupes composés de façon parfois arbitraires sont l'occasion pour eux d'exprimer leur refus ou de rentrer dans des négociations.

Le besoin d'estime de soi : signes de reconnaissance reçus des autres, de la formatrice et d'eux mêmes. Expliquer.

Le besoin de réalisation : partir de leurs souhaits propres, de leurs centres d'intérêt mais aussi des impératifs du réel (retirer de l'argent...). Cette immersion dans le réel permet un apprentissage essentiel, celui du financier (travail en grand groupe sur le rapport objet/monnaie).

Les premières expérimentations du jardin familial

L'année dernière, l'un des membres de la commission « jardin » avait exposé le travail réalisé par ce groupe.

Nous avons depuis expérimenté sur une petite échelle l'une des solutions préconisées. Il s'est agi de récupérer des grands pots (80 cm de hauteur, 1m de diamètre) qui sont utilisés par les pépiniéristes pour transporter les grands arbustes type oliviers. Nous les avons légèrement surélevés. Ainsi les personnes handicapées en fauteuil peuvent s'approcher de face au plus près et atteindre n'importe quel point de la surface à cultiver en en faisant le tour. Des pierres ont été posées au fond de façon à faciliter le drainage. Mais cet aspect est à revoir car la terre paraît sécher trop rapidement.

Les activités de jardinage pourraient lorsque les jeunes seront dans leurs logements s'orienter vers l'expérimentation :

-ergonomique pour repérer les meilleures solutions matérielles pour permettre cette activité de proximité aux personnes à mobilité réduite,

-culturelle pour essayer les moyens « naturels » les plus performants pour obtenir une production importante sur une petite surface.

Si l'implantation se fait dans le quartier du Forlac'h, on peut imaginer que ces activités soient le plus possible ouvertes aux voisins.

4 / Bilan financier

Le bilan financier est présenté par le trésorier Jean-Yves Jouan.

Main Forte

Résultats financiers 2009

Ressources propres

Charges		Produits	
Emploi du bénévolat	4250	Cotisations membres & donateurs	4840
		Valorisation bénévolat	4250
	4250		9090

Fonctionnement

Charges		Produits	
Fournitures administratives	282	Produits divers	450
Assurance	275		
Déplacements	332		
Missions receptions	100		
Tél & frais postaux	571		
	1560		450

Actions

Charges		Produits	
Convention formation	1250	Reprise provision formation	1250
	1250		1250

Synthèse

Charges		Produits	
Fonds propres	4250	Fonds propres	9090
Fonctionnement	1560	Fonctionnement	450
Action formation	1250	Action formation	1250
Excédent 2009	3730		
Total	10790	Total	10790

5 / Elections au conseil d'administration

A ce jour, l'association Main Forte compte 111 adhérents.

1 entreprise (VFI Système) a fait un don à l'association de 1500€. La BioCoop « Traou an dour » renouvelle son adhésion de 100€.

Suite à ces dons, l'association a décidé d'expédier 300 courriers de sollicitation aux entreprises pour les informer de la possibilité de bénéficier d'une déduction fiscale (environ 50% du don) en versant un don à Main Forte, association déclarée d'intérêt général. Seules deux d'entre elles l'ont fait (la biscuiterie des îles de Belle-île-en-terre (100€), Ogix maintenance industrielle (100€)) couvrant à peine les frais engagés. Cette initiative ne sera donc pas renouvelée.

Une famille a fait le choix lors du décès de l'une de ses proches, Madame Jeanne HAMON, de proposer soit d'offrir des fleurs soit de verser un don à l'association Main-Forte. 115€ ont ainsi été recueillis.

Se présentent au conseil d'administration : Gérard BRIANT, Danielle BERRIVIN, Jean-Yves JOUAN, Claude BERRIVIN, Patrick LE JANNOU, Yves HERSON, Monique MERRIEN, Sylvie JOUET, entrée au Conseil d'Administration l'année dernière mais qui a quitté la région ne se représente pas. Y-a-t-il des candidats ? Il est précisé en réponse à une question que cet engagement nécessite la présence, dans l'année à environ 3 ou 4 réunions (le bureau est constitué de la totalité des membres du C.A.) et de participer, si disponibilité, à des rendez-vous institutionnels.

L'ensemble des personnes qui se sont présentées est réélu par 59 voix sur 59 bulletins exprimés.

6 / Votes des rapports moraux, d'activités et financiers

Les rapports moraux, d'activités et financiers sont votés par 59 voix sur 59 bulletins exprimés.

7/ Les actions à venir

- Réponse à un appel à projet « co-location » et « habitat regroupé » lancé par le CG22.
- En septembre participation à une rencontre de travail CG22/Main Forte/CAH/MDPH,
- Intégration de la commission municipale « accessibilité » (de Lannion),
- Recherche d'un terrain complémentaire à proximité du Forlac'h pour petit élevage,

8 / Clôture de la séance par un apéritif et un repas pris en commun